

Recensement de la clientèle étudiante au 20 septembre

Vous avez tous reçu, les directives pour le « Recensement de la clientèle étudiante au 20 septembre », qui se fait électroniquement par le site Internet (système Omnivox) à partir du 20 septembre. La fréquentation scolaire de tous les étudiants inscrits aux cours que vous dispensez sera déjà confirmée. **Vous devez décocher les étudiants dont vous êtes certain qu'ils ne sont plus présents au 20 septembre.**

Le SPECA vous rappelle donc l'importance que tous les enseignants participent à cette opération d'envergure dont le résultat a une incidence directe sur le niveau de l'allocation des ressources enseignantes.

L'exécutif du SPECA sera absent du mercredi 21 septembre au vendredi 23 septembre parce que des instances importantes du front commun CSN-FTQ se tiendront.

Des détails suivront sur la stratégie à adopter.

André Boisclair et la réussite scolaire

Qui s'ennuie des cibles fixées par l'ex-ministre François Legault?

En lançant sa tournée dans les cégeps et universités, le 6 septembre dernier, le candidat à la direction du Parti québécois André Boisclair nous a ramenés en pleine année 2000, alors que le ministre de l'Éducation de l'époque, François Legault, dévoilait ses ambitieux objectifs de réussite pour les divers niveaux d'enseignement. L'ex-ministre Legault avait établi des cibles pour le moins étonnantes : 100% des jeunes qualifiés à la fin de leurs études secondaires, 85% à 90% de diplômés au niveau collégial, etc.

André Boisclair, aspirant au poste de premier ministre du Québec, compte poursuivre la croisade lancée il y a cinq ans. Dans son édition du 7 septembre, le quotidien *Le Devoir* rapportait en effet que le titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard entendait faire passer le taux de réussite au secondaire de 84% (actuellement) à 90% et le taux de réussite à l'université de 26% (actuellement) à 35%. L'article ne mentionne pas la cible pour le collégial.

Cet ambitieux projet est drapé, dans la bouche de Boisclair, d'un prêchi-prêcha digne d'un technocrate issu soit de la grande entreprise, soit du sérail des mandarins de l'État : « Je veux, pour la société québécoise, fixer des objec-

→

... SOMMAIRE ...

— André Boisclair et la réussite scolaire	1
— Gilles Lemieux 1940-2005	2
— Hommage à Laurent-Michel Vacher	3
— Le Collège Saint-Sacrement de Terrebonne toujours en lock-out	4
— Que sont nos retraité-es devenus!	4

→ → Suite de la page 1

tifs. Pendant toute cette campagne, vous allez m'entendre parler d'indicateurs de résultat. (...) Je veux me consacrer à l'essentiel».

Presque aussi volontariste que son maître Legault, Boisclair emploie le mot réussite comme un mantra et souhaite qu'à lui seul il inspire des millions de personnes, transportées qu'elles seraient par un tel objectif. Lisons le communiqué de Boisclair à ce sujet : « Chacun peut et doit réussir ! C'est le mot d'ordre qu'un Québec de l'éducation devra dorénavant se donner. Et ce mot d'ordre, il s'adressera évidemment aux jeunes qui se trouvent sur les bancs de l'école mais il s'adressera aussi à nous tous comme collectivité : aux parents, aux enseignants, au gouvernement, aux employeurs et à l'ensemble des autres partenaires à l'intérieur de la société civile ».

Qu'est au juste la réussite scolaire ? Qu'apprennent les jeunes exactement ? Quelles compétences maîtrisent-ils ? Que signifient leurs diplômes ? Quand un étudiant obtient 60 % pour un cours, quels sont les standards qu'il a réussi à atteindre ? Si on interdit à une école de faire doubler les enfants, cela contribue-t-il à la réussite des élèves ? Cela favorise-t-il les conditions d'apprentissage dans la classe ?

Voilà autant de questions essentielles à propos desquelles André Boisclair ne se prononce pas. Des questions inconfortables, parce qu'elles soulèvent d'importants débats, mais aussi parce qu'elles sèment des doutes sur la valeur des diplômes ou grades décernés.

André Boisclair veut que dans les établissements d'enseignement, ce soient les taux figurant sur les colonnes de chiffres qui dictent aux enseignants, aux professionnels et aux cadres la façon d'envisager les interventions à venir. Ce prisme de la statistique, qui fait déjà beaucoup de ravages dans le réseau, évacue les questions de fond, comme celle de savoir si les conditions dans lesquelles se déroulent les études, ainsi que les ressources affectées à la pédagogie, sont véritablement à la hauteur des nobles attentes de tout un chacun. Il serait naïf d'ignorer les effets des gigantesques compressions imposées au monde de l'éducation depuis une douzaine d'années, notamment les coupes draconiennes assénées dans le cadre de l'objectif de l'élimination du déficit fixé par les péquistes à partir de 1996. À l'époque, jamais Boisclair ne s'était interposé pour protéger l'école de l'impitoyable hache brandie par les Lucien Bouchard, Bernard Landry et Jacques Léonard...

Gilles Lemieux 1940-2005

Professeur au département d'histoire/géographie de 1972 à 1997, Gilles Lemieux a été un collègue historien très original.

Lorsqu'il a été engagé au collège Ahuntsic, il avait déjà plusieurs années d'expérience en enseignement à son crédit, dont trois années à Abidjan en Côte d'Ivoire. De plus, il prenait place à Ahuntsic avec une solide réputation : celle d'un bon vivant au style coloré et celle d'un bon syndicaliste au style conciliant. Quelqu'un qui n'a jamais voulu en faire trop. Il disait à son propre sujet : « ne comptez pas sur moi pour les débats inutiles. Je suis trop paresseux pour cela. Je vous appuierai mais je ne monterai pas aux barricades » Cependant, Gilles Lemieux a toujours été présent quand il jugeait son intervention nécessaire. Parfois, il adoptait la provocation comme approche militante : défi à la « bonne » société colonialiste en Côte d'Ivoire ou encore vocabulaire « sacré » à l'intention d'une certaine société québécoise cléricale. Mais, le plus souvent, dans l'adversité, Gilles adoptait la conciliation et la concertation comme approche et, ce, autant dans les relations de travail que dans les relations privées. Il a « négocié » habilement tant la permanence de

l'une que le départ de l'autre dans son rôle de coordonnateur de département. Du côté personnel, le combat de Gilles sur le terrain des luttes féministes a même fait l'objet d'un débat télévisé ! Il s'est déclaré lui-même un « lemieuxiste !!! » tout un programme ! Pour contester la société de consommation et la virilité rattachée au secteur de l'automobile, Gilles recommandait de « mépriser son char » !

Vous l'avez compris : les réunions de département n'ont plus été les mêmes après son départ à la retraite. Cet historien, amoureux du Québec et de son terroir natal, St Rémi de Napierville, nous laisse une myriade de souvenirs savoureux : excursions à la cabane à sucre pour les élèves de sciences humaines, soupers gastronomiques pour les profs du département. Aussi, un héritage de valorisation de l'enseignement de l'histoire nationale dans les programmes. Enfin, Gilles nous lègue la fierté de notre profession d'enseignant avec ses libertés intellectuelles et la conscience de la nécessité de conditions de travail appropriées. Nous lui devons beaucoup.

Salut Gilles

Paule Mauffette, enseignante au département d'histoire

Hommage à Laurent-Michel Vacher



« J'apprends, en ce samedi pluvieux, que Laurent-Michel Vacher vient de quitter ce monde – le seul qui existait, selon lui – et mon deuil est celui d'un frère d'armes en combats intellectuels qui sait qu'il vient de perdre un indispensable compagnon de route. Laurent-Michel Vacher n'était ni mon ami ni mon maître et je ne partageais ni son matérialisme

philosophique (voir *Pour un matérialisme vulgaire*, Les Herbes rouges, 1984) ni son antinationalisme de principe (voir *Une triste histoire*, Liber, 2001). Ce qui, toutefois, m'attachait à son œuvre et à son parcours, c'était son courage intellectuel, sa passion du débat honnête, éclairé et sans cesse recommencé, et son souci de la clarté dans le partage de la quête de la vérité. Le Québec, aujourd'hui, est en deuil du plus audacieux de ses philosophes; il ne nous reste plus qu'à espérer, désormais, qu'il retiendra au moins quelques-unes des leçons de ce dernier. »

Louis Cornellier, *Le Devoir*, mardi 12 juillet 2005

C'est le début d'un long article où Louis Cornellier rend hommage à l'homme, à son œuvre et à sa pensée. On a aussi pu entendre à la radio ou lire dans les journaux d'autres témoignages qui soulignent l'importance de l'héritage que Laurent-Michel Vacher laisse à la culture québécoise.

« J'espère pourtant que ses analyses, ses critiques et ses réflexions continueront de nourrir la discussion et le débat d'idées, qu'elles pourront servir de source d'inspiration pour des travaux ultérieurs et que sa pensée fera partie intégrante de la tradition philosophique du Québec. »

Giovanni Calabrese (son éditeur et son ami)
Le Devoir du 14 juillet 2005

Laurent-Michel Vacher, Vacher comme on disait ici, est mort à 61 ans. Il a enseigné la philosophie au Collège durant 35 années. Il avait pris sa retraite, il y a trois ans.

J'ai connu Vacher à la fin des années 70, au moment où nous siégions ensemble à la Commission pédagogique. Il a aussi été membre de l'exécutif du SPECA dans les années 80. Il fut d'ailleurs l'un des rares responsables masculins du comité de la condition féminine de l'histoire de notre syndicat. Il avait fait adopter par l'assemblée syndicale la politique contre le harcèlement sexuel qui est toujours en vigueur.

Nous n'étions pas toujours d'accord sur la manière de faire de l'action syndicale, mais il était pour moi un repère, quelqu'un avec qui je pouvais confronter et questionner une argumentation, pour être bien sûr à la fin de ma position ou... convaincu de la

sienne. Je ne partageais pas ses idées sur l'avenir de la formation collégiale quand il proposait d'abolir les cours de philosophie ou de carrément fermer les cégeps. Bien sûr, c'était sa manière de provoquer le débat, la réflexion, de soulever les passions et de nous obliger à avoir une raison de faire exister une discipline ou une institution. Mais, peut-être le voulait-il vraiment. Bref, pour qui choisissait de le côtoyer, il n'y avait pas de repos intellectuel.

Un jour, on a parlé de mathématiques et de sciences. Il voulait savoir ce que j'entendais par *faire des mathématiques*, comprendre ce qu'on enseignait aux étudiants, parcourir les manuels que l'on utilisait. Et, à sa manière à lui de faire son apprentissage, il a cherché à savoir comment on présentait les mathématiques et les sciences aux enfants, puis aux adolescents et encore aux adultes comme techniciens ou spécialistes. Enfin, il a demandé à des chercheurs de parler de leur science et d'expliquer les éléments fondamentaux de leur discipline en langage commun. Et puis, au printemps de 1998 il publiait un recueil d'interviews avec dix scientifiques *La Science par ceux qui la font ; dix entretiens sur les connaissances actuelles* et en septembre 1998, il publiait *La Passion du réel : la philosophie devant les sciences*. Pour lui, la pensée scientifique moderne constituait la base indispensable de toute véritable philosophie de notre temps. En octobre de la même année, il était invité à prononcer la conférence de clôture du congrès de l'Association mathématique du Québec.

Les textes publiés en hommage à Laurent-Michel Vacher parlent beaucoup de lui comme philosophe ou essayiste, je voulais seulement rappeler comment il s'impliquait dans le monde dans lequel il vivait. Il aurait pu du haut de son érudition nous regarder nous agiter sans nous salir les mains. Il a au contraire été de toutes les discussions sur l'avenir des cégeps et de la formation collégiale, de toutes les luttes syndicales, membre de divers comités syndicaux et de l'exécutif. Il était dans la pensée et dans l'action. Il souhaitait, comme le rappelle Louis Cornellier dans son article en utilisant les mots de Vacher, « prendre autant que possible le parti de l'homme de la rue et plaidait pour le respect minimal dû à tous nos frères et sœurs humains qui nous demandent légitimement compte, en silence, de nos spéculations et de nos bavardages professoraux. »

Moi, et d'autres ici, avons perdu momentanément un compagnon d'armes quand Vacher a pris sa retraite, car nous pouvions toujours espérer qu'un jour ou l'autre, il se manifeste dans le cadre d'un débat public sur l'existence des cégeps ou pour vilipender quelques philosophes constructivistes. Nous savons maintenant que sa voix restera muette.

Robert Arpin, 31 août 2005

Le Collège Saint-Sacrement de Terrebonne toujours en lock-out

Le syndicat CSN déçu du manque d'ouverture de l'employeur

Ce n'est pas demain matin que reprendront les cours au Collège Saint-Sacrement de Terrebonne. Les efforts manifestés en conciliation, en fin de semaine, par le syndicat CSN du personnel enseignant de ce collège privé de niveau secondaire n'auront pas permis la levée du lock-out imposé par la direction de l'établissement le 27 juin dernier. Le président du syndicat, Stéphane Dionne, se dit « déçu du manque d'ouverture de l'employeur ». Selon lui, « les nouvelles propositions avancées par notre syndicat permettent de résoudre les problèmes relatifs à la tâche de travail, l'enjeu majeur de ces négociations. Mais la direction du collège les écarte, estimant que seules ses solutions seraient envisageables. C'est de l'entêtement de sa part. C'est inadmissible. Si la rentrée scolaire est retardée, c'est l'employeur qui doit en porter l'odieux. » Stéphane Dionne est clair : « la situation financière de notre collège est bonne et la qualité des services éducatifs est là. Rien ne justifie un lock-out à Saint-Sacrement. »

Interrompus depuis le 29 août, les pourparlers entre les parties patronale et syndicale ont repris, en présence du conciliateur du ministère du Travail, les samedi et dimanche 17 et 18 septembre. Le vendredi 16 septembre, le conciliateur avait au préalable rencontré les responsables du syndicat.

Le 30 août, les membres du syndicat avaient rejeté à scrutin secret, pour une deuxième fois, le projet de con-

vention collective de leur employeur dans une proportion de 95 %.

La convention collective du personnel enseignant du Collège Saint-Sacrement est échue depuis trois ans, soit depuis le 31 août 2002. Le syndicat souhaite signer un contrat d'une durée de trois ans à compter de la signature.

Depuis le mois mars dernier, un conciliateur tente de rapprocher les parties. Mentionnons que c'est la troisième fois que la direction de ce collège impose un lock-out aux enseignantes et aux enseignants.

Le syndicat du personnel enseignant du Collège Saint-Sacrement représente 65 enseignantes et enseignants. Il est affilié à la CSN depuis 1975. C'est la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) qui a la responsabilité de négocier la convention collective de ce groupe d'employé-es. La fédération a été fondée en 1969. La FNEEQ-CSN regroupe 29 syndicats et près de 1800 personnes œuvrant au sein d'établissements d'enseignement privés. Elle compte 74 syndicats représentant 23 500 membres dans les cégeps, les universités et les établissements d'enseignement privés. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a franchi le cap historique des 300 000 membres parmi ses syndicats affiliés.

Source : CSN – 19 septembre 2005

QUE SONT NOS RETRAITÉ-ES DEVENUS !

Le premier d'une série d'articles sur nos retraité-es.

MALSERVISI, Angelo (professeur de biologie de 1969 à 1998)

Angelo nous a quittés en 1998 pour se recycler dans l'agro-alimentaire. Avec sa femme Lupe, ils exploitent une ferme à L'Avenir, petit village de l'Estrie.

Ils offrent, selon les saisons, de l'agneau, chevreau, poulet et dindon de grain, pintade, faisan, lapin et œufs bruns. Vous pouvez également vous procurer des plats cuisinés tels des pâtés (saumon, viande, mexicain...), mets italiens (lasagne, tortellini, ravioli...), diverses sauces, desserts, et bien d'autres choses.

Si vous êtes intéressés, voici leurs coordonnées : Angelo Malservisi et Lupe Routhier au 1-819-394-2452